

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N°30/2018

(Cession de 04 Villas, 06 Terrains et 02 Appartements)

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Dix (10) biens immobiliers (en Lots séparés) et ce comme suit :

- **Quatre (04) Villas sises à Gammarth, à Mrezgua, à Yasmine Hammamet et à Skanes - Monastir:**

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Golden Tulip	102582 Tunis	C 1, Rue Constantin Résidence Golden Tulip Carthage sise à la zone touristique Gammarth- La Marsa	Villa R+2 avec un jardin aménagé (environ 1 200 m ²) et une piscine (environ de 40 m ²)	1528 m ²	672 m ² environ
II	La Lune XI	595469 Nabeul	A l'intersection de la rue Al Anbar et rue Al Morgène, zone touristique El Mrezgua à quelques minutes de la plage	Villa R+1 avec un jardin aménagé (environ 757 m ²) et une piscine (environ 49 m ²)	1 090 m ² dans l'indivision	555 m ² environ
III	Tanit	544940 Nabeul	23, Résidence Jinene Al Andalous à Yasmine Hammamet, dans une zone résidentielle luxueuse et calme	Villa R+1 avec sous-sol Dotée d'un jardin aménagé (environ 373 m ²)	499 m ²	241 m ² + Sous-sol 125 m ²
IV	La falaise	5154 Monastir	65 rue Mohamed Salah Sayadi – Skanes, dans une zone résidentielle luxueuse à quelques minutes de la plage la falaise -Skanes Monastir	Villa principale (219 m ²) Deux (02) loges gardiens et un jardin aménagé (631 m ² environ)	908 m ² environ dans l'indivision (96 parts)	277 m ² environ

▪ Six (06) Terrains sis à Bizerte, à Sousse et à Tabarka :

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.Totale	Superf.à céder	Vocation
V	Al Ferdaws	40863 Bizerte	Perché tout en Hauteur de 115 m sur la plage de Aïn Mestir RAFRAF	5 060 m ²		Vocation Agricole à proximité d'un tissu urbain à usage d'habitation
		9659 Bizerte		5 318 m ² (5 318 parts)	3 191m ² (3 191 parts dans l'indivision)	
VI	Enfidha 1	97833 Sousse	Hergla, à proximité de l'aéroport international Enfidha -Hammamet et à quelques minutes de la plage de Hergla	5 142 m ²		Agricole
VII	Jouda	5639 Sousse	Hergla Plage, limitrophe à une zone résidentielle luxueuse, à côté du port de pêche et à 15 minutes de l'Aéroport International Enfidha - Hammamet	2 725 m ²		Habitat Individuel Isolé UAc1 COS 0,25 CUF 0,75 Hauteur 12 m R+2
VIII	Tantana	17517 Sousse	Chott Mariem à proximité de la zone touristique Kantaoui et à quelques minutes de la plage	8 076 m ²	100 m ² dans l'indivision	Dans une zone de Vocation Habitat collectif R+4
IX	Jacquine 20	19080 Jandouba	Lotissement Jacquin 2, zone El rimel, Tabarka à proximité de l'hôtel Mimosa et à quelques minutes des Aiguilles de Tabarka et de la plage	635 m ²		Habitat Individuel Isolé C.O.S 0,30 C.U.F 0,5 Hauteur 9 Mètres (R+1)
X	Jacquine 17	19079 Jandouba		626 m ²		

▪ Deux (02) Appartements sis à l'Aouina et à Marina Kantaoui-Sousse:

Lot	Appt.	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Type	Sup. Couv.
XI	Jinene El Aouina	59815 Tunis	N° F1-1 au 1 ^{er} étage, résidence Wiam, Avenue Mongi Slim - Aouina	Appartement situé dans un immeuble résidentiel R+2 avec un rez-de-chaussée commercial à Aouina situé à 5 minutes des Berges du Lac et de l'aéroport international Tunis-Carthage	S+3	158 m ² environ (dans l'indivisio)
			Une place de parking n° 33 au sous-sol			

XII	Kenza 57	31099 Sousse	N° 1045, au 1 ^{er} étage, Immeuble Diar El Bahr Marina Kantaoui - Sousse	Appartement dans une résidence de standing gardée dans le complexe touristique "Diar El Bahr" Marina Kantaoui	S+0	31,5 m² Environ (dans l'indivision)
------------	-----------------	-------------------------	---	---	------------	--

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **25 Juin 2018 Au 01 Aout 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis – Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 30 /2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

L'enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé forfaitairement à **Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots de I à III, Dix mille dinars (10 000 DT) pour chacun des lots de IV à V et Sept mille dinars (7 000 DT) pour chacun des lots de VI à XII.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 02 Aout 2018 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **10H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100+216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**

